

CONDITIONS RELATIVES À UN FONDS DE DOTATION

TITRE DU FONDS DE DOTATION

PRIX D'ENTREPRENARIAT KEVIN-VOLLETT

INTRODUCTION

Le prix est créé à l'École de gestion Telfer, à la mémoire de Kevin Vollett, par la famille et les amis de ce dernier. Kevin venait de terminer sa première année d'études au programme du baccalauréat spécialisé en sciences commerciales (B.Comm. (Spéc.)) à l'Université d'Ottawa lorsqu'il est décédé à l'âge de 19 ans, en août 1993. Sa motivation et sa persévérance à réussir dans le secteur des affaires transparaissaient dans toutes les facettes de sa vie. Kevin était d'ailleurs vice-président des relations publiques au sein du Club d'entrepreneurs.

OBJECTIF DU FONDS

Fournir de l'aide financière à un étudiant qui a terminé avec succès au moins une année d'études à temps plein au programme du baccalauréat spécialisé en sciences commerciales à l'École de gestion Telfer de l'Université d'Ottawa, et qui joue un rôle actif dans le Club d'entrepreneurs.

DÉTAILS DE LA BOURSE

Admissibilité

La personne candidate doit :

1. avoir terminé avec succès au moins une année d'études à temps plein au programme du baccalauréat spécialisé en sciences commerciales à l'École de gestion Telfer de l'Université d'Ottawa
2. être inscrite à la 2^e, 3^e ou 4^e année du programme; et
3. joué un rôle actif au sein du Club d'entrepreneurs

Valeur du prix :	Minimum 1 000 \$
Nombre de prix :	Un
Fréquence d'attribution:	Annuelle
Programme ou cycle d'études :	Premier cycle
Responsable des demandes :	Service de l'aide financière et des bourses
Date limite :	15 janvier

DEMANDE

La demande doit être soumise par l'entremise de Bourses en ligne, accessible une fois connecté au portail uoZone, et doit comprendre :

1. une dissertation de 250 mots de la personne candidate détaillant son implication au sein du Club d'entrepreneurs et pourquoi il ou elle mérite ce prix. Cette dissertation doit être adressée au président ou à la présidente du Club d'entrepreneurs.